



Négociations sur la reprise des célébrations dans les églises

Les chefs des cultes reconnus en Belgique ont été reçus par le Ministre de la Justice Koen Geens. Mgr Guy Harpigny, Évêque de Tournai, et Mgr Johan Bonny, Évêque d'Anvers, y ont représenté le culte catholique. La réunion s'est déroulée dans un excellent esprit de travail et en bonne concertation avec l'ensemble des chefs de culte.

Le Ministre de la Justice a exprimé sa reconnaissance aux représentants sur la manière dont ont été appliquées les règles édictées par le Conseil national de Sécurité du Gouvernement Fédéral.

La reprise progressive des cultes publics est examinée avec le Conseil national de Sécurité, en prévoyant toutes les règles de sécurité sanitaires.

Un message commun sera adressé par les responsables des cultes dès qu'un accord sera conclu, et ce en fonction du déconfinement progressif en cours.

Il est rappelé que les églises restent normalement ouvertes pour la prière personnelle, dans le respect des distanciations sanitaires et que les célébrations enregistrées peuvent se dérouler avec un maximum de 10 personnes présentes en ce compris celles qui procèdent à l'enregistrement.

Les Évêques ont toute confiance dans le travail constructif en cours et plaident pour la reprise la plus rapide des célébrations publiques.

Les Évêques de Belgique
5 mai 2020